

Près de 6 millions de foyers possèdent des téléviseurs qui afficheront un écran noir à compter du 5 avril 2016.



Le 5 avril 2016 les chaînes gratuites ainsi que trois chaînes payantes de la TNT passeront en haute définition. Si votre téléviseur n'est pas compatible avec cette nouvelle norme mpeg4, vous aurez un écran noir. Avant tout, notez bien que ce sont surtout les postes antérieurs à 2008 qui seront concernés. Aucune inquiétude à avoir pour les appareils estampillés HD TV, ni pour ceux achetés après le 1er décembre 2012. Vous pouvez aussi être sûr que vous continuerez à recevoir les chaînes si votre télévision est reliée à une box internet, câble ou satellite car celle-ci sert de décodeur.

### EN SAVOIR +

>> [Comment savoir si votre TV sera obsolète en 2016](#)

>> [Vous avez 1 risque sur 4 que votre TV ne diffuse plus rien](#)

Si toutefois vous possédez l'une des quelque 13 millions de télévisions concernées par cette obsolescence programmée, inutile d'en racheter une nouvelle. Car il existe des solutions pour que votre poste continue de fonctionner. Et cela ne devrait pas vous ruiner. L'Etat propose en effet des aides financières pour ceux qui recevaient jusqu'ici exclusivement la télévision en mode hertzien, c'est à dire par antenne râteau. Voici ce qui est prévu :

#### ► **Achat d'un décodeur TNT : aide de 25 euros pour les foyers modestes**

Ces appareils, que les connaisseurs appellent "Tuner TNT HD" sont vendus pour une vingtaine d'euros en ligne. Dans certains cas, il faudra acheter en plus un adaptateur de prise péritel-HDMI (autour de 3 à 5 euros) si votre poste ne possède pas cette connectique.

**Quelle aide ?** ⇒ Les pouvoirs publics ont prévu une aide de 25 euros pour l'acquisition de cet équipement mais seuls les foyers exonérés du paiement de la contribution audiovisuelle publique y auront droit.

#### ► **Réorientation de l'antenne : aide de 120 euros maximum pour tous**

Si une réorientation de votre antenne râteau est nécessaire pour capter le full HD, vous aurez droit à une aide de 120 euros maximum sans conditions de ressources.

#### ► **Mise en place d'une réception satellite : aide de 250 euros maximum**

Si la réception par l'antenne râteau n'est plus possible et que celle-ci doit donc être remplacée par une réception satellite, vous aurez droit à une aide de 250 euros maximum sans conditions de ressources.

**A noter** ⇒ Pour les trois aides financières, vous devez avancer les frais. Vous serez ensuite remboursés sur justificatifs. Pour plus d'informations, vous avez un site et un numéro de téléphone (prix appel local) à disposition :

#### ► **Personnes âgées ou handicapées : déplacement d'un agent à domicile**

Si tous les membres du foyer sont des personnes âgées (plus de 70 ans) ou handicapées (à plus de 80%), une aide de proximité est mise en place. Concrètement, un agent de la Poste interviendra à domicile pour procéder aux branchements et aux réglages nécessaires à l'installation.